

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Journal de l'Agriculteur

ET DES

TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance. { NUMERO 6.
FRANC DE PORT.

Février 1858.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Elève de l'École
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Ipippiatrique, Auteur de plusieurs
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, T. CHAGNON, ÉCUIER,

Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

SOMMAIRE

	PAGES.
Eléments de l'Art Agricole.....	150
Le Cheval.....	162
Améliorations des Races Chevalines.....	163
Engraissement des Porcs.....	165
Correspondance par Wm. Bon.....	167
Conseils Généraux.....	168
Economie du Bétail.....	169
Variétés.....	173
Rapport Météorologique.....	175
Prix du Marché.....	175

MONTREAL

IMPRIME ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & Cie PROPRIÉTAIRES.

18 & 20, RUE SAINT-GABRIEL

O de variation nom. oq

1858

Les lettres non affranchies invariablement refusées.

Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

Extrait de la loi, concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: "Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

IMPRIMERIE DE MONTIGNY & COMPAGNIE

18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

Vas=à=Vas

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL



18 & 20

Rue

Saint-Gabriel

Vas=à=Vas

L'HOTEL DU CANADA

MONTREAL

Nous prenons la liberté d'informer le public que nous avons maintenant en main l'assortiment le plus complet de types, fleurons, vignettes, ornements et caractères typographiques qu'il y ait en Canada, et que nous nous trouvons plus en mesure que par le passé d'exécuter, sous le plus court délai, et de la manière la plus saine, l'impression de LIVRES, JOURNAUX, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE COMMERCE, DE VISITE ET D'ORNEMENT, ETIQUETTES DE TOUTES SORTES EN OR, EN ARGENT ET DE TOUTES COULEURS, FACTURES, CONNAISSEMENTS, LETTRES FUNERAIRES, AFFICHES, Etc., ainsi que des Blancs de toutes sortes pour les Cours de Circuit, les Cours des Commissaires, les Avocats, les Notaires, les Arpenteurs, les Huissiers, les Municipalités, etc. Les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités et Messieurs les Avocats et Notaires résidant à la campagne qui voudront bien nous honorer de leurs commandes, soit par la poste ou autrement, pourront être certains que toute diligence sera faite pour expédier les ordres qu'il nous auront transmis sous le plus court délai. Nos Ateliers sont munis de Presses Mécaniques mues par la vapeur, qui nous permettent d'exécuter, dans le plus bref délai possible, tous les ouvrages qui ont trait à notre profession, depuis les plus grands modèles jusqu'aux plus petits. Nous nous chargerons d'entreprendre, soit à nos frais, soit à ceux des auteurs, la publication de toutes œuvres Didactiques, Scientifiques, Littéraires ou Politiques qu'on voudra bien nous commander.

De Montigny & Cie.

Montréal, Septembre 1857.

Journal de l'Agriculteur.

MONTREAL, FÉVRIER 1858.

Elémens de l'Art Agricole.

CHAPITRE I.

De l'Agriculture.

QUESTION.—Qu'est-ce que l'Agriculture ?

RÉPONSE.—L'agriculture est l'art de cultiver la terre.

Q. Qu'est-ce que cultiver la terre ?

R. Cultiver la terre c'est la préparer d'une manière convenable à la production d'une récolte.

Q. Est-il absolument nécessaire de cultiver la terre pour qu'elle produise ?

R. Il n'est pas nécessaire de cultiver la terre pour qu'elle produise un grand nombre de plantes ; mais il est nécessaire de la cultiver si l'on veut se procurer les végétaux nécessaires à la subsistance et à la conservation de la vie de l'homme.

Q. La culture seule peut-elle suffire pour donner à la terre la force de produire tous les végétaux dont l'homme a besoin ?

R. Il faut encore des engrais pour aider la croissance des plantes.

Q. Qu'entend-on par engrais ?

R. On entend par engrais toutes les matières propres à donner à la terre une fécondité plus grande que celle qu'elle a sans le secours des engrais que l'homme peut y ajouter.

Q. Qu'est-ce que le sol ?

R. Le sol est la superficie de la terre où les plantes naissent, croissent et parviennent à maturité.

Q. Qu'est-ce que le sous-sol ?

R. Le sous-sol est cette partie de la terre qui se trouve au-dessous de

celle que l'on cultive. Ordinairement la charrue remue le sol ; il faut une charrue particulière pour remuer le sous-sol.

Q. Combien y a-t-il de sols différents ?

R. Il y a une grande variété de sols, les plus importants à connaître sont : le sol d'alluvion, communément appelé " terre de savanne ; " le sol argileux ou de glaise ; le sol siliceux ou de sable composé de grès, de quartz, etc. ; le sol calcaire composé des autres sols et des substances minéralogiques, appelé terre franche.

Q. Qu'est-ce que le sol d'alluvion ?

R. Le sol d'alluvion est composé de matières terreuses, accumulées dans les endroits où l'eau stagnante couvre le sol ; ce sol est toujours très riche et propre à la culture quand on est parvenu à l'assécher.

Q. Qu'est-ce que le sol argileux ou de glaise ?

R. Le sol argileux ou de glaise est un sol où la glaise est pure ou presque pure ; ce sol est serré, froid et difficile à cultiver dans un temps de sécheresse.

Q. Qu'est-ce qu'un sol siliceux ou de sable ?

R. Un sol siliceux ou de sable est celui où le sable est pur ou presque pur ; il est léger, chaud et cultivable dans les plus grandes sécheresses.

Q. Qu'est-ce qu'un sol calcaire ou " terre franche. "

R. Un sol calcaire ou " terre franche " est un sol composé de glaise, de sable, de substances minéralogiques, comme chaux, plâtre, etc., de matières décomposées, comme feuilles pourries, fumier, paille, etc.

Q. Pourquoi surnomme-t-on ce sol " terre franche ? "

R. Ce sol est surnommé " terre franche " parce que par sa composition il est plus propre que les autres à la culture des céréales.

CHAPITRE II.

De la jouissance d'un Sol d'Alluvion.

Q. Quels sont les moyens de jouir d'un sol d'alluvion ?

R. Pour jouir d'un sol d'alluvion il faut l'assécher le plus et le mieux que l'on peut ; lorsque le sol est assez solide on en fait un parc par un temps de sécheresse, afin de lui donner de la solidité.

Q. Jouit-on facilement de ce sol ?

R. Quoique ce sol soit très riche on en jouit très difficilement. L'égoût en est très difficile ; on ne peut le travailler que très tard au printemps, car alors il est couvert de tant d'herbes plus ou moins nuisibles qu'elles étouffent les plantes qu'on veut faire croître.

Q. Ce sol ne convient donc pas beaucoup à la culture ?

R. Si ce sol est difficile à cultiver, il n'en faut pas conclure qu'il ne convient pas à la culture ; dès que l'eau en se retirant le laisse paraître, il donne une grande provision de foin. Ce foin d'abord très grossier convient aux bêtes à cornes, surtout si on a soin de l'engranger un peu frais et de répandre du sel entre les charges de foin. Le sel l'empêche ; alors ce foin devient une nourriture saine et solide pour les animaux.

Q. Combien doit-on répandre de sel en engrangeant une voie de foin de cinquante bottes ?

R. On doit répandre par voie de foin de cinquante boîtes d'un pot à un gallon de sel, suivant l'humidité du foin.

Q. Cette manière de saler le foin est-elle désirable sous plusieurs rapports ?

R. Cette manière de saler le foin est très bonne ; elle empêche le foin de chauffer ; le sel empêche le foin de perdre tant de son poids ; il conserve au foin cette couleur verte,

utile à la vente de ce produit ; il excite l'appétit des animaux.

Q. Le sol d'alluvion peut-il enrichir un autre sol ?

R. Le sol d'alluvion étant composé de matières terreuses, végétales et animales, est un bon engrais pour les autres sols.

Q. Comment doit-on employer les terres enlevées en fossoyant ce sol ?

R. Autant que possible on doit enlever les terres provenant des fossés faits sur ce sol, et les employer comme engrais sur les autres sols, empêchant par ce travail l'élévation de la terre de chaque côté du fossé. Cette élévation empêche les eaux basses de parvenir au fossé.

Q. L'enlèvement de ces terres ne serait-il pas un travail dont le prix ne se trouverait pas dans le rapport du sol sur lequel on les aurait déposés ?

R. Il faudrait que l'éloignement fut considérable pour que le prix de la main-d'œuvre de l'enlèvement de ces terres ne fut pas payé. Si on ne pouvait les enlever, il faudrait alors les étendre sur le sol même pour ne pas élever les bords du fossé.

Q. Est-il important de labourer ces terres aussitôt que possible ?

R. Il importe de labourer ces terres dès qu'on le peut pour deux raisons : la culture exhausse ces terres et en éloigne les exhalaisons malsaines. En les cultivant on parvient plus facilement à remplacer le foin commun par du mil, en semant de la graine de ce produit avec les autres semences.

CHAPITRE III.

De la Jouissance d'un sol Argileux ou de Glaise.

Q. Quelles sont les bonnes qualités d'un sol argileux ou de glaise ?

R. Le sol argileux ou de glaise retient facilement les engrais ; il

'en ressent longtemps ; il donne des récoltes d'un grain bien nourri.

Q. Quelles sont ces mauvaises qualités ?

R. Les mauvaises qualités d'un sol argileux ou de glaise sont : difficulté à le cultiver ; il lui faut de grandes pluies pour le mouiller ; les pluies d'orage lui font peu de bien l'eau s'écoulant avant de filtrer dans le sol ; il est froid ; on l'époutte difficilement.

Q. La glaise pure est-elle productive ?

R. La glaise pure est improductive ; elle ne produit que mêlée à d'autres terres ou à des engrais,

Q. La glaise est-elle favorable à la culture des bulbes ou plantes dont le produit est dans la terre ?

R. La glaise n'est pas favorable à la culture des plantes dont le produit est dans la terre, étant trop serrée pour permettre aux racines de grossir et d'allonger.

Q. Il ne faut donc pas cultiver des racines dans ce sol ?

R. On peut cultiver des racines dans ce sol avec des engrais ; sans engrais il convient mieux au grains et aux foins.

CHAPITRE IV.

De la Jouissance d'un sol Siliceux ou de Sable.

Q. Quelles sont les bonnes qualités d'un sol siliceux ou de sable ?

R. Le sol siliceux ou de sable s'époutte facilement ; on peut le cultiver dans toutes les saisons du travail des champs ; il est très favorable à la culture des racines et des arbres fruitiers.

Q. Quelles sont ses mauvaises qualités ?

R. le sol sableux perd facilement ses engrais ; souffre beaucoup dans les sécheresses ; si le sable est tout à fait dominant, il est peu propre à la culture du blé.

Q. Un cultivateur ne doit donc pas rechercher ce sol ?

R. Ce sol cultivé sans égard à sa nature est ruineux ; cultivé rationnellement, il a ses avantages et son mérite.

CHAPITRE V.

De la Jouissance d'un Sol Calcaire, ou " terre franche."

Q. Que dites-vous d'un sol calcaire ou " terre franche " ?

R. Le sol calcaire ou " terre franche " est le plus avantageux, car il est composé d'une partie des sols dont nous venons de parler ; mais leurs inconvénients se font plus faiblement sentir que sur eux seuls.

Q. Ce sol se trouve-t-il naturellement ?

R. Le sol calcaire est un composé des autres sols ; mieux le mélange est fait, meilleur est le sol.

Q. En mêlant les autres sols on parviendrait donc à former ce sol désirable ?

R. En mêlant les autres sols on parviendrait à former un sol très avantageux ; il est à souhaiter qu'on y réfléchisse sérieusement.

Q. Peut-on améliorer les autres sols dont nous venons de parler ?

R. Nous avons dit en parlant des autres sols que le sol d'alluvion ne demandait que la main d'œuvre d'un sage agriculteur. Les autres sols peuvent et doivent être améliorés.

Q. Qu'entendez-vous par *humus* ?

R. Par *humus* on entend cette partie noire, grasse, douce au toucher ; c'est cette partie qui demeure dans le sol après la décomposition des engrais et leur incorporation au sol. C'est le principal agent producteur de grains.

Le Cheval.

Cet animal, parvenu à l'âge adulte a 36 dents ; 18 à chaque mâchoire, dont 6 *incisives*, sur le devant, et 6 *molaires* de chaque côté, séparées des incisives par un espace nu que l'on nomme *barre*. Les mâles ont en outre deux autres dents à chaque mâchoire, lesquelles viennent sur les barres et plus près des incisives que des molaires, on les nomme *crochets*. Quelques juments ont des crochets.

Les incisives seules servent ordinairement à constater l'âge ; les deux incisives du milieu se nomment *pincés*, les deux suivantes, une de chaque côté, *mitoyennes* ; et les deux extrêmes, *coins*.

Chaque dent présente une cavité plus ou moins profonde, suivant l'âge de l'animal ; on lui donne le nom de *fève*, parcequ'elle a assez la forme de cette légumineuse ; le fond de cette cavité est noir.

Le poulain, en venant au monde, a quelquefois des dents déjà sorties ; si non, après sept à huit jours, il lui en sort deux à chaque mâchoire : ce sont les pincés ; entre trois et quatre mois les mitoyennes se montrent ; en le sixième et le huitième mois les coins viennent prendre leur place, et le poulain a ses dents de lait : elles sont plus blanches, plus petites, et plus courtes que les dents adultes.

À mesure que l'animal avance en âge, les bords des cavités des dents s'usent par le frottement, et par suite la cavité diminue et la fève s'efface ; on dit, dans ce cas, que les dents *rasent*.

Ainsi, de 13 à 16 mois, les pincés rasant ; de 16 à 20, les mitoyennes ; et de 20 mois à 2 ans, les coins.

De 30 mois à 3 ans, les pincés de lait tombent, et sont remplacées par les pincés adultes ; de 3 ans et demi à 4 ans, les mitoyennes sont également remplacées ; enfin, de 4 ans et demi à 5 ans, les coins adultes

ont pris la place des coins de lait. Le cheval alors cesse d'être poulain, et l'on dit qu'il a la *bouche faite*, qu'il a *tout mis*. A cette époque les dents de la mâchoire inférieure commencent à s'user ; les pincés rasés marquent 6 ans ; les mitoyennes rasées en marquent 7 ; enfin les coins en marquent 8 : à 9 ans les pincés supérieures ; à 10, les mitoyennes supérieures ; à 11 et quelquefois 12 ans, les coins supérieurs sont également rasés.

Passé cet âge, et même en général après 8 ans, on ne consulte guère, pour connaître l'âge, que la configuration des dents. Elles deviennent alors plus longues, plus jaunes ; elles ne tombent plus d'aplomb l'une sur l'autre, et les deux mâchoires tendent à devenir parallèles : souvent aussi, au lieu de s'allonger, elles s'usent jusqu'à la racine.

Nous avons dit que les chevaux mâles ont des crochets : ces dents sortent le plus souvent de 3 à 4 ans à la mâchoire inférieure, et de 4 à 5 à la mâchoire supérieure.

Mais on doit dire que rien n'est moins certain que les indices que fournissent ces dernières dents.

En général la marche de la nature, dans la dentition, est dérangée par une foule de circonstances particulières qui détruisent la fixité des caractères sur lesquels on pourrait constater l'âge ; ainsi, telle nourriture plus ou moins dure modifie l'altération que les dents devraient subir ; telle conformation défectueuse des mâchoires les empêche de tomber d'aplomb l'une sur l'autre, et il en résulte que l'usure des dents ne se fait pas suivant les lois ordinaires et de là une foule d'incidents qui déconcertent le praticien le plus expérimenté. Ici les coins ou les mitoyennes s'usent avant les pincés ; là une mitoyenne et un coin du même côté seront rasés entièrement avant que la moindre altération se fasse remarquer sur les dents corres-

pondantes de l'autre côté de la même mâchoire. On ne finirait pas si l'on voulait faire l'énumération de toutes les irrégularités qui peuvent se présenter ; aussi est-il nécessaire de ne pas s'en rapporter à la première vue, et d'appeler à son aide tous les autres signes dont la réunion peut mettre sur la voie de l'âge véritable.

Au surplus, excepté dans les juments destinées à la reproduction, et pour lesquelles la jeunesse, quand la conformation n'est pas défectueuse, est la première qualité, au surplus, dis-je, qu'importe l'âge, si l'animal est ruiné ? On aura beau faire, un jeune cheval usé est un vieux cheval avant l'âge, et encore vieux cheval bien conservé vaut-il mieux que jeune rosse.

Il est encore une autre circonstance qui doit détourner l'acheteur d'avoir une confiance illimitée dans les indices de la dentition : c'est le maquignonage des marchands de chevaux qui emploient mille moyens, soit pour vieillir le poulain, soit pour rajeunir le vieux cheval ; tantôt arrachant toutes les dents du jeune animal pour faire croître plus tôt les dents adultes, tantôt creusant les dents du vieux cheval pour rétablir la cavité usée, ou les limant pour les raccourcir, enfin employant mille procédés qu'il serait trop long de décrire ici, et dont l'habitude fait découvrir une partie.

Amélioration des Races Chevalines.

Nous avons déjà fait connaître, au moins c'était notre désir, les principes généraux de l'amélioration des races chevalines ; les avantages qui résultaient du croisement des juments avec des étalons de pur sang ; les points de symétrie et de force les plus désirables, nécessaire de chaque côté, et de quel côté particulièrement ;

et, enfin, l'état de santé de la jument, avant d'être mise au mâle, comme pendant sa gestation, et les moyens de la tenir en bon état. Nous allons maintenant entrer dans les détails de l'amélioration des différentes races, et, dire comment on peut les améliorer ; car il est certain que le même cheval ne fait pas pour toute espèce de juments, mais, au contraire, il faut des étalons très différents pour produire les mêmes qualités. On peut dire généralement qu'il y a deux buts dans l'élevage des chevaux. D'abord, si on élève des chevaux qui ne sont pas de race pure, par exemple, le *Cleveland Bay*, ou celles qui approchent le plus de cette race dans le pays, la jument de travail de Conestoga, notamment, ou les gros chevaux de trait du Vermont. Nous n'entendons pas parler ici des races Morgan, Canadiennes, ou Normandes dont quelques juments ont été dernièrement importées dans le pays — de plus elles ont toutes, plus ou moins, quelques traces de pur sang — le croisement des femelles avec les mâles de pur sang produit la vitesse, la légèreté et le courage.

La chose est bien facile ; il n'y a qu'à envoyer la jument — pourvu qu'elle soit saine, et assez bien formée — à un étalon de pur sang, sain, bien fait et n'ayant aucun vice. Un tel cheval améliorera plus ou moins la race, le sang, la forme, et la force des os, et donnera du courage à cette race.

Dans les seconde et troisième générations, et même les suivantes, quand le sang est introduit, et que les mâles et les femelles ont quelque mélange de pur sang, il faut regarder aux familles, vu que quelques unes se croisent bien avec d'autres, et que pour d'autres c'est le contraire. Il vaut mieux que le mâle s'il est possible, soit un cheval de course, reconnu pour son courage et sa vitesse, tel que les Herod, Cade, Regulus, Eclipse ou autres. Tout ce qu'il y a à

faire, c'est de s'assurer que le cheval est de pur sang—c'est-à-dire, dont la généalogie soit entrée dans les livres de généalogie anglais—et qu'il a les qualités et non les défauts de forme qui ont fait naître des discussions. Ensuite il faut qu'il y ait quelque harmonie dans la taille, et jusqu'à un certain point, dans les formes des animaux. Le croisement des petites juments avec des grands chevaux, ou de grandes juments avec des pones ne réussit jamais, ou les descendants sont rachitiques et mal faits. La jument peut être sans préjudice plus grosse et plus longue que le cheval, mais pas à l'excès. Une jument de seize mains ne doit jamais être mise avec un étalon de moins de quinze mains, et de plus de quinze mains et un pouce; non plus qu'une jument de plus seize mains à un cheval de moins de quinze mains et demi jusqu'à quinze mains et trois pouces. Les petites juments doivent encore moins être mises aux grands chevaux, ou des juments basses à des chevaux hauts sur jambes pour avoir des poulains hauts, si la jument est basse, grosse et longue, ce n'est pas un défaut; mais pour donner de la hauteur à une race, il faut choisir un cheval bien fait, pas plus haut que la jument, quoiqu'un pouce ou deux ne fassent pas une grande différence, pourvu qu'il n'ait pas les pattes trop longues, surtout depuis le genou en descendant, qu'il ait les reins courts, et qu'il soit robuste—surtout qu'il ait ce qui manque à la jument. Il n'y a pas d'erreur plus grossière que de penser qu'en croisant une jument rachitique avec un cheval bien fait, les défauts de la jument disparaîtront dans son poulain; cependant, il faut que les vices soient bien grands, car s'ils n'étaient que de peu de conséquence, le mal ne serait pas aussi grand.

Quand les ancêtres ont un défaut, il est assez raisonnable de supposer que les descendants l'auront, tant

qu'on ne prendra pas de moyens de le faire disparaître. Il faut donc mettre une jument qui a les pattes trop longues, les os trop petits, le dos un peu trop long, les flancs minces et la poitrine étroite, à un étalon qui n'aura pas ces défauts. La transmission des formes extérieures est encore un mystère, et continuera probablement de l'être longtemps. Personne ne peut dire le quel du cheval ou de la jument contribue le plus à la forme et aux qualités du poulain. En effet il y a tout lieu de croire qu'il n'y a pas de règle invariable, à ce sujet; mais il y a des juments et des étalons qui donnent leurs formes et leurs allures aux poulains. Cependant, règle générale, *chacun produit son semblable*. Alors on devrait toujours choisir les étalons qui ont les qualités, la forme etc., qui manquent aux juments; mais si l'on désirait absolument élever un poulain d'un cheval qui aurait quelque défaut, il faut, autant que possible, le mettre avec la meilleure jument que l'on ait. Quand on a une jument qui à un peu de pur sang, mais dont la race a dégénéré en grosseur, en longueur et en force, il faut la mettre à un cheval qui possède ces qualités. Il faut savoir de quel sang se compose la partie impure, et en quelle quantité il existe. Si c'est distinctement du sang froid, comme les races Cleveland Bay, Suffolk Rench, Conestoga, ou le cheval de travail ordinaire, et que le pur sang y soit en petite quantité, on peut dire qu'il est inutile d'essayer à l'améliorer; mais s'il y a une grande quantité de pur sang—comme par exemple dans la race Morgan—le seul moyen d'améliorer la race, est de croiser les juments avec des étalons de pur sang, bien faits, à poitrine large, robustes et bas sur pattes. L'étalon ne doit pas être plus haut que la jument, mais plus fort et plus musculeux. Les pouliches de la seconde génération seront en tout plus grosses

que leurs mères—car l'amélioration de la force, de la santé, et des formes augmente la grosseur. Ces pouliches doivent être mises à des chevaux semblables à celui que l'on vient de décrire. Si au contraire, les juments, dégénérées, ont été croisées avec des chevaux de pur sang anglais, et ce depuis longtemps, avec du sang Canadien ou Normand, ça ne serait pas mal de les croiser de nouveau avec des étalons Canadiens ou Normands ; et les pouliches produites de ce croisement produiront de très beaux poulains si on les croise avec les chevaux de pur sang actuels.

Engraissement des Porcs.

Il est très rare dans le pays que l'on n'engraisse pas quelques porcs pour l'usage de la maison, si l'on n'en fait pas une affaire de spéculation, c'est pourquoi je ne crois pas hors de propos d'en dire un mot à nos lecteurs en général.

On engraisse parfaitement les porcs au moyen de lait aigre écramé, auquel on ajoute, sur la fin de l'engraissement, un peu de farine de pois, de maïs, d'orge ou de sarrazin. Lorsqu'on commence à les engraisser avec du lait aigre, on ne doit jamais le supprimer. On les engraisse aussi avec des racines ; les carottes, les panais et les pommes de terre sont les meilleurs ; on doit les faire cuire, et y ajouter une portion de grains, soit réduits en farine ou cuits avec les pommes de terre. Les grains se cuisent très facilement en les faisant tremper dans l'eau pendant vingt-quatre heures.

On a remarqué que l'accroissement est plus prompt lorsqu'on fait aigrir la nourriture qu'on donne à ces animaux, ce qui se fait en ajoutant aux racines, cuites de la farine de blé-d'Inde, de pois, d'orge ou de sarazin, tel que je le disais plus haut. Les

résidus de la distillation des grains favorisent beaucoup l'engraissement.

Quelques-uns engraisent les porcs avec des pois, d'autres avec du blé-d'Inde ; les pois font un lard blanc, ferme et agréable au goût ; le blé-d'Inde fait un lard jaune, huileux et peu profitable.

Il faut que les grains soient à bien bas prix, pour qu'il soit profitable de les employer seuls à l'engraissement des porcs ; il faut y ajouter des racines.

Pour les cochons, de même que pour les animaux de toute espèce, la plus grande propreté, une abondante litière renouvelée souvent, et une exactitude ponctuelle dans les heures où on leur distribue la nourriture, sont des circonstances qui contribuent essentiellement à favoriser l'engraissement : les bêtes connaissent, avec une exactitude étonnante, l'heure où l'on a coutume de leur porter à manger. On doit leur donner assez de nourriture pour les rassasier mais il ne faut pas qu'ils en laissent.

T. C.

Correspondance.

Au Rédacteur du *Journal de l'Agriculteur* :

MONSIEUR,—L'hivernage du bétail est un sujet de la plus haute importance pour le cultivateur Canadien, s'il considère qu'il dépend du soin qu'il lui donnera du mois d'octobre au mois de mai, sans quoi il sera tellement maigre et faible à la fin de l'hiver, si toutefois il y résiste, qu'il n'en pourra retirer que peu ou point de profit l'été suivant ; car il faudra toute la nourriture de l'été pour lui rendre ce qu'il aura perdu dans l'hiver.

Convaincu que vous inserez dans les colonnes de votre journal toute communication quelconque, quel qu'en soit l'auteur, si vous pensez

quelle tende à l'intérêt des cultivateurs, j'ose vous offrir quelques remarques sur la manière de tenir le bétail pendant l'hiver, d'après ce que l'expérience m'a appris.

On dit généralement, "si vous désirez bien finir, commencez bien," alors ceux qui ont soin du bétail doivent commencer plus à bonne heure à le bien nourrir et protéger du froid, qu'on ne le fait généralement dans la localité où je demeure. Tant que la terre n'est pas couverte de neige on envoie le bétail aux champs ou dans les bois pour y chercher sa nourriture; c'est une très mauvaise pratique pour la santé et l'état du bétail; on ne devrait pas faire que dans des cas de grande nécessité. Plusieurs pensent que c'est une économie, surtout à présent que le foin et la paille se vendent très cher; mais ils finiront par connaître la vérité du proverbe qui dit que "tout ce que l'on met dans sa poche n'est pas une épargne," car en épargnant leur foin, leurs bestiaux contractent des maladies, et deviennent commodes squelettes jusqu'au mois de mai. Si on leur en fait la remarque, ils répondent que les bêtes mangent plus dans les champs dans le mois de décembre que dans le mois de juin, et qu'elles n'ont pas plus besoin de nourriture extra à présent qu'elles n'en avaient alors. Les prémisses sont vraies, mais la conclusion est fautive; on admet généralement que l'animal diminue et qu'il faut le suppléer par la nourriture que l'animal consomme. Une certaine quantité d'herbe que mangera un bœuf en bonne santé dans le mois de juin, augmentera son poids de jour en jour; mais s'il mange de l'herbe gelée et flétrie dans les mois de novembre et de décembre, il apaisera peut-être sa faim, mais il diminuera de jour en jour. On doit conclure de là que l'herbe du mois de juin est plus nutritive et supplée mieux à la perte, tandis que dans le mois de décembre, elle ne l'est pres-

que pas, et l'estomac ne peut pas en contenir ni digérer une quantité suffisante pour suppléer à la perte; le froid de décembre y contribue aussi beaucoup, tandis que la chaleur du mois de juin facilite le développement de l'animal.

Toutes les bêtes à cornes et surtout les vaches laitières doivent être établies pendant la nuit à la fin d'octobre, et bien nourries. Il est bien plus facile de les tenir en bon état, que de les engraisser; quand une fois on les a laissées maigrir. Un cultivateur doit garder sur sa ferme autant de bêtes qu'il en peut garder, mais pas une de plus. La question parmi les cultivateurs ici est de savoir comment avoir du foin et du blé-d'Inde pour nourrir leurs bêtes du mois d'octobre au mois de mai. On devrait plutôt se demander comment on peut avoir des récoltes vertes. Je n'essaierai pas de répondre à la question mais je crois qu'il serait facile de démontrer que l'on peut tenir les bêtes en bon état, pendant l'hiver, sans foin ni blé-d'Inde. Je sais que sur une terre ordinaire on peut produire de six cents à mille ninots de carottes ou betteraves par arpent;—un demi-minot par jour avec de la paille autant quelle en voudra, peut tenir une vache de moyenne grosseur en bon état; c'est peu coûteux, plus de la moitié moins coûteux que le foin. Les feuilles de carottes et de betteraves sont bonnes à manger quand l'herbe commence à manquer, on peut les garder fraîches et bonnes pendant quatre ou cinq semaines en les étendant par couches de huit à dix pouces sur la terre.—On en donne soir et matin aux bêtes tant qu'elles durent. Il ne faut pas les mettre en tas car elles chauffent et se perdent.

L'étable à vaches doit être chaude, nette et bien aérée. Il faut mettre de bonnes litières; elles invitent les bêtes au repos, qui contribue beaucoup à la production du lait. Plus

sieurs cultivateurs enferment leurs bêtes dans des étables chaudes et bien closes, et les mettent à la porte de la grange le lendemain matin; ce changement soudain du froid au chaud et du chaud au froid suffit pour détruire la constitution de l'animal le plus robuste; mieux vaudrait ne jamais les étable.

Depuis que le Patriarche Noë envoya un corbeau et une colombe hors de l'Arche pour savoir si les eaux du déluge avaient diminué, les hommes ont essayé de prédire les événements futurs par le vol des oiseaux, et c'est le cas chez la génération actuelle des cultivateurs Canadiens; plusieurs considèrent comme mauvais présage, quand ils reste ici un grand nombre de Corneilles pendant l'hiver, annonçant qu'il y aura beaucoup d'animaux morts au printemps. Je considère que ces craintes et ces présages sont bien fondées; je ne crois pas que les Corneilles connaissent le nombre d'animaux morts qu'elles auront à manger au printemps, mais que les quelques conditions Météorologiques qui induisent les Corneilles à rester (et il y a une grande quantité) induisent le cultivateur ignorant à négliger ses animaux.

Enfin M. le Rédacteur, votre obéissant serviteur, peut être considéré comme une faible autorité, mais si vous pensez cet écrit digne d'occuper une place dans vos colonnes, vous le publierez, quelques-uns peuvent suivre mon conseil, et priver par là les Corneilles d'un certain nombre de cadavres.

WILLIAM BOA.

— Nous remercions M. Boa de vouloir bien nous aider dans nos travaux, et nous envoyer une communication aussi habilement écrite que l'est celle que nous publions plus haut. Il serait à désirer que plusieurs suivissent l'exemple de ce généreux cultivateur, qui aime à faire part de ses connaissances à ses confrères.

Nous espérons recevoir des rapports ou correspondances des différentes parties de la province; nos colonnes sont ouvertes à ceux qui voudront bien nous favoriser de leur aide.—Ed.

Labourage.

Cette partie importante de la culture est certainement bien éloignée d'être aussi bien exécutée qu'elle pourrait et devrait l'être. Généralement on ne connaît pas les avantages qui donneraient aux cultivateurs des labours bien exécutés. C'est d'eux que dépend l'amélioration de la composition et de la consistance du sol; c'est par eux qu'on peut le rendre propre à recevoir les différentes espèces de cultures profitables; c'est d'eux que résultent les récoltes productives, et par eux qu'on obtient d'un fond tout ce qu'il peut raisonnablement produire; c'est par eux enfin que les engrais sont repartis avec plus de fruit, et les semences distribuées avec plus d'économie et de profit.

La profondeur qu'il convient de donner aux labours dépend nécessairement de celle du sol productif. Quand une couche de bonne terre repose sur le roc, il est impossible que le labour ne soit pas superficiel; c'est une nécessité de la circonstance; mais en terre légère comme en terre argileuse, il faut labourer aussi profondément que peuvent le faire deux chevaux, et même au commencement d'une rotation de culture, on peut creuser plus avant et autant que quatre chevaux peuvent en venir à bout, surtout si le sous-sol est susceptible d'amoblissement par la culture. En Flandre, on augmente par degrés la profondeur du terrain labouré, à mesure que la masse des engrais s'est accrue.

Les labours profonds sont utiles : 1o. pour le succès des cultures sar-

clées pour lesquelles il est nécessaire de ramener de la terre neuve à la surface et de fournir aux racines assez d'espace pour qu'elles s'enfoncent beaucoup ; 2o. pour toutes les plantes en général qui trouvent alors plus d'humidité pendant les sécheresses, et un sol moins détrempé pendant les longues pluies.

Les sols profonds, dit Sir Sinclair, sont en général les plus secs dans les saisons humides ; mais lorsque l'humidité est extrême, ils la conservent plus longtemps, parce que leur dessication est plus lente. 3o. pour mieux nettoyer la terre des grosses racines et des grosses pierres, et pour détruire les mauvaises herbes ; 4o. pour enterrer les engrais au point de leur faire éviter la sécheresse qui les détruirait et de leur procurer l'humidité qui, considérée avec la chaleur les fait fermenter et leur fait produire leurs bons effets.

Le temps le plus propre au labour est pour les terres légères et sèches celui qui est un peu humide, surtout pour la préparation qui précède les semences ; pour celles qui retiennent longtemps l'humidité, celui qui est sec depuis plusieurs jours ; parce qu'après les pluies cette sorte de terrain se détrempe, devient pâteux et produit par le piétinement un très mauvais effet ; tandis que pendant les sécheresses il se durcit excessivement et n'est pas traitable.

Les labours multipliés, c'est-à-dire répétés fréquemment et d'autant plus que le sol est plus argileux, fertilisent la terre, et la rendent moins exigeante de fumiers.

Il est avantageux de labourer peu de temps après la récolte effectuée, parce qu'on met ainsi sous terre le reste des tiges et une foule d'herbes vertes qui deviennent engrais.

T. C.

Conseils Généraux.

“ L'agriculture : Cette grande et noble occupation, seule base de la prospérité des peuples, est suivie par la très grande majorité des habitants du Canada. Ils n'ont cessé d'y trouver, non seulement une subsistance, mais encore les moyens d'entretenir leurs importantes relations commerciales. La fertilité du sol et l'immense étendue de nos forêts promettent à la génération naissante le même bien-être matériel et moral, pourvu qu'en améliorant la culture des terres anciennes, elle se hâte de saisir et de faire valoir le riche héritage qui lui est légué par la Providence.

“ Nous ne pouvons nous défendre d'indiquer ici quelques-uns des principes que l'habitant devrait toujours avoir devant les yeux.

“ 1o. *Faire toutes choses à temps et calculer toujours le prix du temps*, ces deux points fidèlement observés doubleraient souvent nos richesses agricoles. Prévoir le moment de chaque semence et de chaque récolte et ne pas souffrir que rien alors détourne du travail nécessaire — couper de bonne heure le foin — le rassembler en *veillotes* à la fin du jour, le saler plutôt que de le laisser gâter par la pluie — mettre le grain en *quintaux*, etc.

2o. *Rendre à la terre autant qu'on lui enlève*. L'engrais : c'est la condition essentielle. So rappeler que non seulement tous les fumiers, mais encore toutes les substances végétales et animales, peuvent être mises à profit ; même que les diverses espèces de sols se fécondent mutuellement, tirer parti de la chaux, du plâtre, de la terre glaise pulvérisée au feu, de la boue des fossés, des débris de boucheries et des animaux morts, du varec, du caplan, etc. — Préparer les engrais et les répandre à propos : la plupart demandent à être légèrement fermentés.

30. Observer la *rotation des récoltes*. Prenons par exemple un champ en pacage, 1re année, labours (l'automne, à moins que ce ne soit un sol léger) récolte de grains ou de pois; 2de année, labours et récolte au *sillon*: patates, choux, carottes, navets, panais, betteraves ou blé-d'inde—déposer l'engrais dans les sillons et le recouvrir le même jour,—c'est surtout durant cette seconde année qu'on fait la guerre aux mauvaises herbes; 3e année, herser et labourer le printemps, au travers des sillons; semer blé, orge, etc., et aussitôt après graines de foin, (trèfle, mil, sainfoin, etc.) puis *brosser* avec la *herse d'épines*; 4e année, on a une prairie qu'il faut entretenir, engraisser et relever en temps convenable.

40. Bien faire les labours—bien égoutter—bien distribuer les cours d'eau—semer force graines d'herbes fourragères—planter des arbres—conservier les terres en bois—ne pas brûler les terres neuves—surveiller les champs, etc.

50. Cultiver beaucoup plus en grand toutes sortes de légumes (la carotte entr'autres, excellente nourriture pour les vaches laitières et les chevaux), le lin, le chanvre, le blé d'inde: ce dernier aime un sol un peu sec, exposé au soleil—on le sème aussitôt après le blé, le recouvrant d'un pouce de terre végétale—de la cendre, du *compost* ou du plâtre lui conviennent pour engrais—on le rechausse deux ou trois fois.

60. Elever les races d'animaux les plus utiles,—les loger *sèchement*, *proprement*, assez *grandement*—nourrir abondamment l'agneau, la petite génisse et la vache laitière—les chevaux de travail et les porcs demandent plus de chaleur que les vaches laitières, et celles-ci plus que les moutons: avoir de ceux-ci un grand nombre—leur donner du sel ainsi qu'aux bêtes à cornes et aux chevaux.

70. Perfectionner ses instruments et ses

bâtisses, les tenir en bon état, se procurer diverses inventions qui ménagent le temps, tels que les moulins à battre, à vanner, à hâcher les légumes, etc. Multiplier tous les genres d'industrie domestique—suivre les meilleurs procédés pour les étoffes, les ouvrages en paille, le beurre, le fromage, etc.

80. Être attentif au progrès de son voisin ou de l'étranger—faire en petit les essais que suggèrent les hommes versés dans l'agriculture.

90. Joindre à l'amour du travail une constante économie—mépriser le luxe des villes—se nourrir et se vêtir à même le sol, adopter et porter avec orgueil des *étoffes nationales*—amasser pères et fils les moyens d'ouvrir des terres nouvelles—s'associer en petites colonies pour s'y fixer, prendre garde qu'elles soient fertiles, que le climat soit avantageux, etc.

Economie du Bétail. (*)

DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES PROPRES À LA NOURRITURE DES BESTIAUX.

Les alimens qui servent principalement à la nourriture du bétail en été sont: le *trèfle*, la *luzerne*, le *sainfoin*, les *vesces* et l'*herbe en vert*. En hiver on supplée à cette nourriture par les alimens suivans:

A. *Foin et regain*. Le foin est le fourrage le plus sain lorsqu'il vient d'une bonne prairie; mais favorisant plus particulièrement la force musculaire et l'énergie, il convient mieux aux bêtes de travail qu'aux autres. Le regain est préférable pour les bêtes laitières ou à l'engrais. Il en est de même des fourrages artificiels séchés qui, surtout le sainfoin, équivalent au bon foin. Du reste, il est rarement avantageux de ne nourrir les animaux que de foin.

B. *La paille* donnée seule, est un

(*) Voir les Nos. de Décembre et Janvier.

mauvais aliment, mais mêlée avec d'autres substances, surtout avec des alimens aqueux, elle peut être employée avantageusement à la nourriture du bétail, et, dans quelques cas, remplacer le foin. On hache quelquefois la paille et les fourrages secs en général; cette méthode est bonne lorsqu'on veut mélanger ces alimens avec des grains, ou avec des substances aqueuses, ou bien lorsqu'on veut les faire tremper; il est nécessaire néanmoins de donner toujours une partie de la paille et du foin entiers. Toute la paille que l'on destine pour litière peut être mise d'abord devant les bêtes qui en tirent le meilleur. C'est le matin à jeun et le soir que le bétail mange le plus volontiers la paille.

C. *Les feuilles d'arbres.* Plusieurs espèces d'arbres, coupées en août et séchées fournissent un bon fourrage, surtout pour les moutons et les chèvres. Les feuilles du peuplier du Canada sont regardées par Block comme équivalant au meilleur foin.

D. *Pommes de terre.* Elles forment une excellente nourriture pour les diverses espèces de bestiaux; mais les bêtes bovines et ovines seules s'en accommodent lorsqu'elles sont crues, encore faut-il que ces animaux y soient accoutumés, et jamais elles ne doivent composer plus de la moitié de la nourriture; le reste doit être donné en foin ou paille. Quant aux pommes de terre cuites, elles sont mangées avec plaisir par tous les bestiaux et peuvent composer une partie notable de leur nourriture. Lorsqu'on donne en outre du grain et du foin, ou de la paille, il est bon de hacher ces derniers et de mêler le tout ensemble. L'expérience a prouvé, du reste, que les pommes de terre crues favorisent davantage la sécrétion du lait, tandis que les pommes de terre cuites sont préférables pour l'engraissement. On les garde comme équivalant en

moyenne à un peu plus de la moitié de leur poids en foin. La cuisson augmente un peu leur valeur nutritive. Cuites, elles se donnent éra-sées et refroidies; les pommes de terre crues, de même que toutes espèces de racines, se coupent avec un *coupe-racines*. Deux hommes coupent avec le coupe-racine circulaire jusqu'à deux milliers par heure. On a soin auparavant de nettoyer les racines, soit avec un cylindre à claire-voie tournant dans de l'eau, soit en les jetant à la pelle. On ne doit pas en couper plus qu'on ne peut en faire consommer dans la journée.

E. *Les betteraves.* Elles conviennent moins que les pommes de terre aux bêtes laitières, mais elles conviennent mieux pour l'engraissement c'est surtout le cas pour les espèces peu aqueuses comme la betterave de Silésie. Il est avantageux pour cette raison de les donner conjointement avec les pommes de terre. Elles sont moins nutritives que celle-ci; il en faut environ 230 livres pour équivaloir à 100 livres de foin.

F. *Les résidus des fabriques de sucre de betteraves* s'emploient de même que les racines entières. Leur valeur nutritive dépend de la perfection des procédés et de l'espèce de betteraves employée. Les résidus provenant des fabriques, où les presses sont peu énergiques et où la pulpe n'est pas soumise à l'action de l'eau chaude ou de la vapeur, ont à poids égal une valeur nutritive équivalente et quelquefois supérieure même à celle des betteraves. Dans le nord de la France on les paie 5 et 6 francs le millier, souvent même davantage. En les faisant sécher ou en les entassant hors du contact de l'air dans des fosses, on peut les conserver assez longtemps; une addition de sel, dans ce dernier cas, rend la conservation plus facile, tout en améliorant la qualité de cet aliment.

On emploie aussi à la nourriture

du bétail les mélasses dont on ne peut tirer d'autre parti ; on les donne étendues d'eau et mélangées avec du foin et de la paille hachés sous forme de soupe.

Quant aux autres racines, voyez l'article de leur culture.

G. Les résidus de brasserie. Ils sont excellents pour tout bétail, même pour les chevaux, lorsqu'ils ne sont pas aigres. Les autres bestiaux, surtout les porcs, les mangent volontiers dans ce dernier état. Les résidus provenant d'une livre de malt peuvent être regardés comme l'équivalent d'une livre de foin. On peut les conserver dans des fosses en les salant et en les couvrant ; du reste ils favorisent la sécrétion du lait.

H. Les résidus de distillerie de pommes de terre et de grains, étant très-liquides, s'emploient avantageusement pour détrempier des fourrages secs et durs, de la paille hachée, des siliques de colza, des gousses de légumes, du foin, etc. Ce mélange est nécessaire lorsqu'on veut faire consommer ces résidus en grande quantité. On doit mettre les substances sèches dans les résidus pendant qu'ils sont encore chauds et les laisser tremper l'espace d'une demi-journée ; on évite de les donner chauds parce qu'ils font tomber les dents du bétail. Ils favorisent la sécrétion du lait, mais celui-ci est moins bon qu'avec les résidus de brasserie ; du reste les vaches et les porcs seuls s'en nourrissent pendant longtemps sans inconvénient ; les moutons s'en engraisent, mais s'en trouvent mal à la longue, et les chevaux ne les mangent pas. Plus ils sont aigres, moins ils ont de valeur, et gâtés, ils nuisent. On évalue leur qualité nutritive à 30 ou 40 pour 100 de celle de la matière employée.

I. Les résidus de féculerie. Ils conviennent assez aux vaches ou porcs et même aux moutons à l'en-

grais ; leur faculté nutritive n'est pas déterminée. Quant aux résidus d'amidonniers, la grande quantité de gluten qu'ils contiennent et leur état de fermentation ne les rendent propres qu'aux bêtes à l'engrais, surtout aux porcs.

J. Grains. Ils ne forment jamais qu'une portion minime de la nourriture, excepté chez les chevaux. Ces derniers, ainsi que les moutons, peuvent seuls les recevoir sans aucune préparation ou mélange ; pour les autres animaux on les concasse ou on les fait tremper ou cuire. La première opération peut aussi avoir lieu pour les grains destinés aux chevaux et aux moutons ; elle ne les rend que plus digestibles ; toutefois, plusieurs éleveurs ont repoussé cette préparation, notamment pour les chevaux, prétendant qu'elle détruisait ou diminuait la faculté stimulante des grains, et les rendait propres uniquement à favoriser l'embonpoint et la graisse. Nous manquons encore d'expériences comparatives bien concluantes à ce sujet ; mais ce qui paraît certain, c'est qu'il ne faut pas que les grains soient complètement réduits en farine, et qu'il est préférable par cette raison de se servir, dans ce but, d'un moulin à cylindres cannelés, que d'un moulin à meules.

K. L'avoine. C'est le grain le plus convenable pour les bêtes de travail, les jeunes sujets et pour les animaux destinés à la monte, parce qu'elle donne le plus d'énergie. L'avoine paraît convenir mieux que toutes les autres espèces de grains aux animaux qu'on veut nourrir abondamment et agrandir tout en leur conservant des formes sèches. Il est probable que la composition chimique de la farine d'avoine et un principe résineux qui réside dans la balle sont les causes de cette particularité. Cuite, l'avoine semble perdre sa propriété stimulante ;

convient beaucoup aux vaches et brebis laitières.

L. L'orge. Dans le midi de l'Europe, en Afrique et en Asie c'est le seul grain donné aux chevaux, mais il semble leur convenir moins que l'avoine dans le nord. En revanche, il est plus propre que cette dernière à l'engraissement, mais paraît ne pas convenir pour les vaches laitières, au lait desquelles il communique, dit-on, un goût amer.

M. Les pois et les vesces sont dans le même cas.

N. Les féveroles sont souvent données aux chevaux ainsi qu'à l'autre bétail. On les donne trempées ou cuites aux vaches, aux brebis et aux porcs. Elles rendent le lait plus gras, sans toutefois en augmenter sensiblement la quantité.

Lorsque les grains sont donnés en juste proportion avec les autres fourrages et qu'on leur a fait subir une préparation convenable, on peut considérer 1 $\frac{1}{2}$ de livre d'avoine, 1 livre d'orge, un peu moins de 1 livre de seigle, $\frac{4}{5}$ livre de blé, et $\frac{3}{4}$ livre de pois, vesces et féveroles, comme égales à 2 liv. de bon foin.

C'est à chacun à voir quels sont, en égard à ces proportions, les grains les moins chers de sa localité. Il faut en général se régler sous ce rapport, non pas sur le volume, mais sur le poids.

Du reste, on trouve de l'avantage à mélanger de la *harcel* ou paille hachée avec toute autre espèce de grain que l'avoine. On en met d'autant plus que le grain est plus nutritif. Cette précaution est particulièrement nécessaire chez les chevaux, auxquels, en Allemagne, on ne donne même jamais d'avoine sans *harcel*.

O. Les tourteaux d'huile se rapprochent beaucoup du grain quant à leur valeur nutritive et leur emploi. On les donne à tout bétail, excepté aux chevaux. Ceux de colza ont à peu près la même valeur nutritive

que l'avoine. Ceux de lin sont meilleurs. Leur nature mucilagineuse les rend surtout propres aux bêtes malades ou qui allaitent, ainsi qu'aux bêtes portières prêtes à mettre bas et chez lesquelles ils favoriseraient le part. Les tourteaux de chènevis et de saines sont les moins bons, ils ont même souvent des qualités nuisibles. La meilleure manière de donner les tourteaux, c'est d'écayés dans de l'eau tiède. On met moins de cette dernière pour les animaux à l'engrais; plus pour les bêtes laitières ou malades.

P. Les soupes. Ce sont des fourrages quelconques, concus ou hachés, que l'on fait tremper dans de l'eau bouillante ou cuire: on emploie le plus souvent dans ce but des balles de grains, des siliques de colza, de la paille et du foin hachés; on y joint des tourteaux d'huile, du grain concassé, du son, etc.

Cette préparation rend les alimens secs plus digestibles et par conséquent plus nutritifs. Mais si l'on ne veut affaiblir les organes digestifs des animaux, on ne doit leur donner les soupes qu'après qu'elles sont refroidies. On met tremper le soir pour le matin, et le matin pour le soir.

Du reste, cette nourriture ne convient qu'aux bêtes laitières et à l'engrais, et elle n'est avantageuse que là où le combustible est bon marché. On peut mettre plus ou moins d'eau. Un des grands avantages des résidus de distillerie, c'est de servir à détrempier les fourrages secs et à faire des soupes sans frais spéciaux de chauffage. Du reste, il faut toujours que la moitié environ de la nourriture consiste en foin ou paille entiers et non trempés. *Pabst*, dans son excellent ouvrage sur les bêtes à cornes, dit qu'à Hohenheim on épargnait journallement 2 quintaux de foin sur 60 vaches, en donnant des soupes: elles se composaient pour une vache de: 1 livre

d'épeautre concassée. 174 de livre de tourteau de colza ; le tout trempé avec 172 livre de sel ; on donnait en outre 8 livres de trèfle. Cette nourriture dont les divers alimens ensemble avaient la valeur nutritive de 17 livres de foin, nourrissait autant que 20.

Q. Nourriture fermentée. L'expérience a prouvé que la fermentation poussée jusqu'à un certain degré, c'est-à-dire jusqu'au commencement de l'acidité, augmentait la valeur nutritive de plusieurs substances alimentaires, notamment des grains réduits en farine, du son et des racines cuites ou même crues, coupées par tranches et entassées dans une cuve avec du son ou de la harcel mouillée. Cette nourriture ne convient qu'aux bêtes laitières et à l'engrais. On a remarqué que les pommes de terre crues, traitées ainsi, perdent leurs qualités nuisibles et peuvent être données en grande quantité sans inconvénient. On a essayé de faire également fermenter les foins naturels et artificiels en les entassant avant qu'ils soient complètement secs. Cette opération, connue sous le nom de méthode *Klappmayer*, et qui produit du foin brun fort bon pour les bêtes à l'engrais, est néanmoins d'une exécution tellement difficile, qu'elle a été presque généralement abandonnée, excepté pour les fourrages grossiers dont elle augmente notablement la qualité. On a soin toutefois, dans ce cas, de ne pas laisser les tas s'échauffer par trop.

R. Sel. Tous les animaux domestiques, mais surtout les ruminans, le recherchent avec avidité. Cette circonstance seule doit déjà prouver qu'il leur est bon. Il favorise la digestion et provoque l'appétit ; il est surtout utile lorsqu'on donne des alimens lourds ou malsains, lorsque l'atmosphère est très-humide et pour les bêtes à l'engrais. Du reste on ne doit leur donner qu'en

petite quantité à la fois, surtout aux animaux qui n'y sont pas habitués, et chez lesquels il a, par cette raison, peu d'effets dans les commémens. Cette dernière circonstance jointe à la proportion peut-être trop forte de sel employée, expliquerait au besoin le peu de résultats qu'a eu cette substance sur les progrès de l'engraisement, dans une expérience faite à Roville. Quelles qu'en aient été du reste les causes, cet essai isolé, quoique fait avec soin et impartialité, ne peut détruire un principe constaté par l'expérience des siècles chez les nations les plus avancées en agriculture. Le sel est partout considéré comme le préservatif le plus efficace contre la pourriture des moutons et en général contre les maladies provenant de l'atonie des voies digestives.

Variétés.

L'ABSINTHE.

Nous trouvons dans le *Musée des Sciences*, les indications suivantes sur l'absinthe et sur la liqueur qu'on fait avec cette plante :

« L'absinthe (d'un mot grec qui signifie absence de douceur, à cause de l'amertume des deux espèces du genre *armoïse* qui portent ce nom) est employée en infusion comme tonique et stimulant. Les Grecs et les Romains ont célébré les vertus de cette plante : elle est amère, d'une odeur forte, cordiale, stomachique, anti-septique et fébrifuge. C'est avec l'absinthe qu'on prépare la liqueur qui porte le même nom et qui se prend avant le repas pour exciter l'appétit. Or, cette liqueur, dont on fait actuellement une énorme consommation, est une boisson funeste et qui cause de fâcheux effets sur la constitution des personnes les plus robustes. L'absinthe tue plus lentement mais plus sûrement que la fièvre maligne.

« Quand une fois on a pris l'habitude d'en user, on ne peut plus que très difficilement s'en passer. Sous l'influence de cette boisson, le buveur est gai, il est bien ; il voit tout couleur de rose, mais aussitôt que cette influence disparaît, la réaction s'opère, et il devient abattu, triste, et voit tout en noir. Or, pour combattre ce dernier état, il recourt de nouveau à l'absinthe ; chaque jour il en accroît la dose, parce que son estomac semble s'habituer à son action, et bientôt il tombe dans le marasme et la consommation. Il existe de nombreux exemples de personnes mortes par l'usage de cette liqueur, dont on ne peut user avec innocuité qu'en la prenant avec une grande modération.

SUCCÈS AGRICOLE.

On nous informe de la Pointe-aux-Trembles, dit la *Patrie*, que M. C. Lariot, cultivateur, a réussi à amener un porc à l'engrais au poids de 325 livres au moment où cet animal atteignait l'âge de neuf mois. Nous constatons avec plaisir tous ces succès dans l'élevé des animaux, partie importante et trop longtemps négligée parmi nous de la noble industrie agricole.

DE LA TOURBE.—Formée par les débris des plantes demeurées longtemps ensevelies sous l'eau ou dans la terre, la tourbe se rencontre particulièrement dans les endroits bas. Elle est due à l'accumulation des végétaux qui y croissent et meurent chaque année. La bonté comme amendement des différentes sortes de tourbes et leurs propriétés varient, suivant la nature et le degré de décomposition plus ou moins avancés des végétaux qui les constituent et les mélanges auxquels ils sont agglomérés. Il est bon de la mêler soit avec du fumier, soit avec de la chaux, et la suie ou de la cendre en quantité suffisante. On convertit aussi la tourbe en cendre, et sous ce point de vue ses qualités sont vraiment extraordinaires.

DES TERREAUX.—On nomme ainsi tout amas de dépouilles végétales que l'on rencontre abondamment dans les bruyères et dans les forêts, où ils forment des couches précieuses plus ou moins épaisses, et dont les qualités varient selon la nature des plantes dont ils sont le produit et le degré de fermentation et de décomposition qu'elles ont subies lentement. Le terrain ou terre de bruyère est spongieux et léger ; il s'associe très bien aux végétaux qu'on lui confie ; il amende généreusement le sol auquel on l'associe, il étend son influence sur les récoltes de plusieurs années.

DES VASES OU BOURES DÉPOSÉS PAR LES EAUX.—Le sédiment terreux que les eaux entraînent et déposent sans cesse dans les fondrières et les fossés, dans le lit des marais et des étangs, des rivières et des ruisseaux, est une sorte de tourbe imparfaite, ordinairement noirâtre, offrant des débris plus ou moins nombreux d'animaux et de végétaux. Son amoncellement détermine un mouvement intestinal très actif que l'on rend plus pressant encore en la remuant souvent, en la divisant et en facilitant la germination des semences et l'agglomération des corps fermentescibles qu'elle renferme souvent en grande quantité. Employée ensuite comme engrais, cette vase ou tourbe imparfaite produit des résultats précieux et durables sur la plupart des terrains, spécialement ceux où domine le silice. La meilleure manière de l'employer est de la mêler avec du fumier convenablement consommé ; puis on la répand sur le sol avant les labours.

RÉSIDUS DE PLANTES HERBACÉES, TERRESTRES OU AQUATIQUES.—Il n'est pas de matière végétale, quelque dure qu'elle soit, qui ne puisse être appréciée comme engrais ; il suffit de diviser les plus dures en les imprégnant de chaleur et d'humidité, pour déterminer leur prompt décomposition. Veut-on la rendre plus complète on les soupoudre d'une petite quantité de chaux, qui, par son affinité avec quelques uns des principes du corps solide, en facilite et accélère la fermentation. C'est dans cette vue et de cette manière que la sciure de bois, les menus copeaux de menuisiers, tous les débris végétaux enfin, qui peuvent être le résultat de différents travaux industriels, sont susceptibles de devenir utiles à l'art agricole.

RAPPORT METEOROLOGIQUE MENSUEL

Novembre 1857.

BAROMETRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramené à la température de.....	F	pouces
Hauteur maxima le 3.....	32	29 8/24
Hauteur minima le 16.....	30	224
Différence entre les extrêmes.	20	308
	0	916

THERMOMETRE.

Température moyenne du mois	44°	19
Température maxima le 8....	70°	0
Température minima le 22....	23°	6
Différence entre les extrêmes.	46°	40
Moyenne de l'humidité.....	0	858
Intensité maxima des rayons solaires.....	98°	4
Température due à la radiation terrestre.....	22°	1
Somme de l'évaporation en pouces.....	3 p.	86
Pluie tombée pendant 10 jours se montant à 6,823 pouces, il a plu 90 heures 56 minutes, accompagné de tonnerre pendant 4 jours.....		
Vent dominant N. E. par E..		
Vent le plus rare E.....		
Vent violent le 26—Vitesse à l'heure en miles.....	28 m.	78
Vitesse du vent, nulle le 14..	0	03
Ozone en grande quantité....		
Aurore boréale visible pendant 2 soirs.....		

Marché Bonsecours.

PRIX DES DENRÉES.

25 janvier 1858.

	s.	d.	s.	d.
Farine par quintal...	12	0	à	13 0
Farine d'Avoine do..	9	0		9 6
Blé-d'Inde do..	0	0		0 0

GRAIN.

Blé par minot.....	5	0		6 0
Orge do.....	2	6		2 9
Pois do.....	3	6		3 9
Avoine do.....	1	8		1 10
Sarasin do.....	2	0		2 3
Blé-d'Inde do.....	0	0		0 0
Seigle do.....	0	0		0 0
Lin do.....	5	0		5 6
Mil do.....	9	0		10 0

VOLAILLES ET GIBIER.

Dindons vieux "couple.	9	0	10	0
Dindons jeunes, do ..	5	0	6	0
Oies do ..	4	0	6	0
Canards do ..	2	0	2	6
Do sauvages do ..	2	0	2	9
Volailles do ..	2	9	3	0
Poulets do ..	1	8	3	0
Perdrix do ..	2	3	2	6
Lièvres do ..	1	0	1	3

VIANDES.

Bœuf par livre.....	0	4	0	9
Lard do	0	6	0	7
Mouton par quartier..	5	0	8	9
Agneau do ...	3	0	4	0
Veau do ...	5	0	15	0
Bœuf par 100 livres..	35	0	40	0
Lard frais do ...	27	6	35	0

PRODUITS DE LA LAITERIE.

Beurre frais par livre.	1	3	1	6
" salé do ...	0	8 1/2	0	9
Fromage do ...	0	6	0	8

VÉGÉTAUX.

Fèves amér. par minot	0	0	0	0
" canadiennes do.	7	6	8	0
Patates par poches...	3	9	4	0
Navets do	3	0	3	9
Oignons par tresse...	0	4	0	6

SUCRE ET MIEL.

Sucre d'érable par liv.	0	6	0	6
Miel do ..	0	7 1/2	0	8

DIVERS.

Lard frais par livre..	0	7	0	8
Œufs frais par douz..	0	8 1/2	0	9
Plie par livre.....	0	4	0	0
Morue fraîche par liv.	0	3	0	0
Pommes, par quart...	10	0	20	0
Oranges, par boîte...	0	0	0	0 1/2

AUX CULTIVATEURS !

PIERRE DUFRESNE,

FABRICANT DE CHAUSSURES,

A BON MARCHÉ,

En GROS et en DETAIL,

NO. 123.

Coin des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ENSEIGNE DE LA PETITE BOTTE ROUGE.

Septembre 1857

AVIS

AUX

CULTIVATEURS.

L'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu du Comté de Montréal continue d'assurer les propriétés des Cultivateurs et autres semblables à 57 par £100 pour trois ans, avec un billet de prime cinq louis par cent louis d'assuré, pour être cotisé au besoin et suivant les pertes et les dépenses de la Compagnie.

Le montant assuré maintenant excède DEUX MILLIONS DE PIASTRES

2,000,000 Piastres.

S'adresser au bureau, No 1, rue St. Sacrement Montréal ou aux Directeurs soussignés

MM. Edward Quin, Président. Longue-Pointe.
Joseph Laporte, Pointe-aux-Trembles.
Eustache P udhomme, Côteau St.-Pierre.
Walter Benny, Montréal.
Benj. Comte, do
P. Malot, Belœil.
M. F. Valois, Pointe-Claire.
Léopold Desrosiers, Berthier.
Wm Bea, St.-Laurent.

P. L. Le TOURNEUX,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 12 janv. 1858.



BUREAU DES TERRES

DE LA

COURONNE.

AVIS est par le présent donné que 21,800 acres de terres de la Couronne, dans les 4ième, 5ième, 6ième et 7ième rangs, et dans le rang A du Township d'Ashford, Comté de L'Islet, C. E., seront offerts en vente aux personnes qui prendront possession de la terre immédiatement et continueront d'y habiter, le et après le 11ème jour de Janvier prochain. Pour les particularités s'adresser à l'agent local, François Têtu, Ecuier, à St. Thomas,

Janvier 1858.

LIVRES

BON MARCHÉ.

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maisons d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 32 pages. Broché 0 4 0

LES VEILLES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par le Société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique Par Frs. M. F. Ossaye. 1. vol. in-12 de 152 pages broché. 0 7 6

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salvergne 1. vol. in-12 de 168 pages. 0 7 6

LE VERTABLE et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1. vol. in-12 de 172 pages, broché. 0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE

127, Rue St.-Paul.

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que Registres, Rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Recu et de Saisie. Tel que le nouvel amendement à la loi l'exige.

Pharmacie du Dr. Picault,

42, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.

ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes.

— AUSSI —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

September 1857.



BUREAU DES TERRES

De la Couronne.

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ

qu'à peu près neuf mille acres de terre dans le 5e., 6e., 7e., 8e., et 9e., Rang du Township de Chertsey, Comté de Montcalm B. C., seront offerts en vente à ceux qui désireront s'y établir, le et après le TRENTEME jour du mois prochain, à raison de la 6d. l'acre.

La demande devra être faite à ALEX. DALY, écuier, Agent à Rawdon dans le dit Comté.

Nov. 1856.

INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

DU

DR. FELIX VOGELI

Médecin Vétérinaire breveté des Rois de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'Armée Française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, 11, rue Bonsecours, Hôtel du Peuple, Montréal. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.

Octobre 1857.

TRÈS RECOMMANDABLE.

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de

Livres d'Agriculture et autres,

Papeteries,

Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ses Marchandises font concurrence aux autres maisons.

Septembre 1857.

THOMAS COUILLARD,

IMPORTATEUR.

No. 107, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Horticulture, tels que Bèches, Râteaux, Faux, Faucilles, Pelles, Socs de Charrues, Fourches, Hoes, Serpents, etc.

—AUSSEI—

Chaudières, à Sacré et à Rotas, Poêles de toutes sortes; Fourneaux avec Chaudières, toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

Quincallerie.

Nov. 1857.

POMPES À INCENDIE SUPERIEURES

DE

Lepage.

M. LEPAGE est prêt à manufacturer des Pompes à Incendie pour la ville et la campagne à des prix variant de \$20 à 2000.

—AUSSEI—

Engins Portatifs et Stationnaires, pour bateaux à vapeur, qu'il garantit supérieurs à tous ceux qui sont construits de façon à ne prendre que peu de place et pouvoir fonctionner en tout temps.

Les Pompes à Feu sont bien connues pour être les meilleures pompes à suction, et on les trouvera toujours en état de fonctionner.

Conditions libérales accordées à ceux qui enverront des ordres pour Pompes à Incendie de la campagne.

N. LEPAGE,

Ruelle St. Edouard, Montréal.

Il se charge de confectionner en Bois et en Cuivre tous patrons et modèles pour Machines compliquées, Inventions nouvelles, et qui seront exécutés d'après les plans, et de la manière la plus parfaite.

N. LEPAGE,

Ingénieur et Fabricant de Pompes à Incendie. Septembre 1857.

LIVRES NOUVEAUX

AÉRÉGÉ DE

L'Histoire du Canada,

à l'usage des maisons d'éducation

PAR

F. E. GARNEAU.

1 vol. in-12, relié

18s. 0d. dor.

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

Sept. 1857.



Bureau d'Agriculture et de statistiques

Toronto, 28 juillet 1857.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL a bien voulu approuver le mode de distribution du FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES TERRES prescrit par l'Ordre en Conseil publié ci-dessous, dans l'espoir d'arriver par là à un emploi judicieux et économique de ce fonds.

Le premier fonctionnaire de chaque municipalité recevra du Département une circulaire donnant le chiffre de la somme mise à la disposition de la Municipalité.

Comme la saison la plus propice de l'année pour procéder aux améliorations auxquelles le fonds est destiné est proche, on recommande de faire aussitôt que possible les apprêts pour l'allocation de cet argent.

L'Ordre en Conseil est comme suit :

Il est ordonné que le Fonds provenant de la vente des terres dans chaque commune particulière ou dans tout autre Municipalité, pouvant être employé à l'usage du fonds formé en vertu de l'article 14 de la loi 16 Vict., ch. 159, et n'ayant pas encore reçu de destination, soit employé à la construction, à l'entretien, aux réparations ou à l'amélioration des routes ou ponts dans chacune de ces Communes ou autres Municipalités, respectivement, et soit, dans ce but, réparti et disposé par l'intermédiaire du Conseil Municipal de chacune de ces Communes ou Municipalités. Chacun de ces Conseils devra envoyer un rapport au bureau d'Agriculture, relativement au mode de dépenser cet argent, le PREMIER JOUR DE JANVIER ET DE JUILLET de chaque année, et en tout autre temps dans le délai du dix jour après en avoir reçu l'ordre du Département.

(Certifié)

W. H. LEE,

G. C. E.

P. M. VANKOUGHNET,

Ministre de l'Agriculture.



Bureau d'Agriculture et de statistiques.

Toronto, 25 Juillet 1856.

Aux Emigrants et autres Personnes cherchant des Terres à Coloniser.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a ouvert dernièrement TROIS GRANDES LIGNES DE CHEMIN, sur le point d'être terminées, et a fait arpenter et préparer pour la colonisation les terres traversées par ces routes ou situées dans leur voisinage immédiat.

Les routes telles qu'elles sont désignées par les agents du gouvernement envoyés respectivement dans ces localités pour donner des renseignements aux colons, sont connues sous les noms de "CHEMIN DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO," "CHEMIN D'ADDINGTON et CHEMIN D'HASTINGS."

Le Chemin d'Outaouais et d'Opeongo

commence à un point sur la rivière de l'Outaouais connu sous le nom de FERRALL, un peu au-dessus du confluent Bonne Chère, et se dirige vers l'Ouest, passant dans la partie septentrionale du comté de Renfrew.

L'administration compte relier ce chemin à une ligne projetée connue sous le nom de "Ligne de Bells," conduisant au lac Muskako et au lac Huron par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la commune de Brudnell, à une distance d'environ 53 milles de la Rivière Outaouais formant avec la ligne de Bell un grand chemin ou artère principale de l'Outaouais au lac Muskako, d'une longueur de 171 milles passant dans le cœur du territoire de l'Outaouais et de celui de Huron, et ouvrant à la colonisation une contrée aussi riche que vaste.

Ce chemin, et le pays qu'il traverse, à présent ouvert à la colonisation, sont d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M.

J. P. French, résidant au Mont Saint Patrice près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à quelques milles des terres à concéder. Pour arriver à la contrée dont M. French à l'administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Outaouais jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de là par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

La route d'Addington

commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint's Mills, dans Kaladar, se dirige presque en droite ligne vers le nord jusqu'à la Rivière de Madawaska, à une distance de 35 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Outaouais et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à cause de ses fonctions vient d'établir sa résidence dans le village de FLINT'S MILLS. On a déjà arpenté et disposé pour la colonisation cinq Townships d'un terrain supérieur dans les limites de cette agence et situés au nord du lac Massanoka, s'étendant jusqu'à la rivière de Madawaska. Ces townships sont nommés respectivement Abinger, Danbigh, Ashley, Essingham, Anglesea et Barrie.

La route directe pour arriver à cette contrée part de KINGSTON dans le Haut-Canada, de là jusqu'à NAPANÉE, par terre ou par eau, et ensuite vers le nord jusqu'au Township de Kaladar dans le village de FLINT'S MILLS où réside M. Perry.

Le Chemin d'Hastings

presque parallèle à celui d'Addington, en est éloigné d'environ 32 milles en allant vers l'Ouest. Ce chemin commence dans le nord du comté d'Hastings et se dirigeant presque en droite ligne vers le nord, rencontre à une distance de 74 milles la ROUTE DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO avec ses embranchements.

M. M. P. Hays, résidant dans le village d'Hastings, dernièrement appelé Madoc, à environ 23 milles nord de la Commune de Belleville, est l'agent du gouvernement pour ce district. Le chemin entre ces divers points est en bon état. La terre à concéder par la Couronne dans cette agence s'étend de 15 à 70 milles au nord du village d'Hastings. Le chemin qui traverse cette vaste campagne est praticable sur une longueur de 40 mille et le sera bientôt jusqu'à

30 milles plus loin, de sorte que les colons peuvent s'y rendre ou en revenir sans difficulté, trouver de plus un marché pour leurs produits et toutes les facilités pour le transport de leurs provisions, qu'ils trouveront en abondance dans le village d'Hastings, où réside l'agent du gouvernement.

La route la plus directe pour se rendre dans ce district, à présent accessible, part de KINGSTON, dans le Haut-Canada, de là par bateau-à-vapeur au haut de la Baie Quinté jusqu'à Belleville, à une distance de 56 milles, et ensuite par un bon chemin de 23 milles jusqu'à Hastings.

Dans le but de faciliter la colonisation du pays et de pourvoir à l'entretien des routes déjà ouvertes, le gouvernement a permis des concessions de terres gratuites, le long de ces routes, n'excédant pas CENT ACRES chacune, et faites sur demande, aux agents locaux dans ces

CONDITIONS :

Le colon sera âgé de dix-huit ans au moins.

Il prendra possession du terrain qui lui aura été alloué dans le délai d'un mois et mettra en culture dans les quatre premières années au moins douze acres de terre. Il construira une maison (d'au moins 20 pieds de long sur 12 de large,) et résidera sur sa ferme jusqu'à ce que les conditions de la concession aient été remplies. Alors seulement il aura le droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à ces terres et préférant résider ensemble, seront exemptes de l'obligation d'élever une maison et de résider sur chacun de leurs lots (à l'exception de celui où elles s'établiront), pourvu toutefois qu'elles aient défriché l'étendu de terre spécifiée sur chacun de ces lots. Faute de se conformer à ces conditions, on cessera d'avoir droit à la terre concédée, et elle sera vendue ou donnée à un autre.

Les chemins ayant été ouverts par le gouvernement, les colons seront requis de les retenir en bon état.

Les agents locaux dont les noms et lieux de résidence ont été déjà donnés, fourniront au colon tous les renseignements désirables.

LA MAISON EN TRONC, que le gouvernement veut voir élevée sur chaque terre concédée peut être construite en quatre jours par cinq hommes. Les voisins se font généralement un devoir d'aider les nouveaux colons à construire ces cabanes sans rétribution, et en ce cas, les frais de construction sont très peu de chose. Les toits peuvent

être recouverts d'écorce et les espaces entre les trous remplis avec de la terre délayée et ensuite blanchie. On obtient une habitation convenable propre et aussi chaude qu'une maison en pierre.

Les terres mises à la disposition du colon se trouvent dans des parties du Haut-Canada, dont le climat et le sol permettent d'obtenir d'abondantes récoltes de blé d'hiver, d'excellentes qualités et de bon poids, ainsi que tous les autres produits de fermes obtenus dans les meilleures parties de la Province et les plus anciennement cultivées.

Naturellement, dans une campagne si vaste, il se rencontre plusieurs qualités de terrains; et certaines parties offrent un sol bien supérieur à d'autres; mais les bonnes qualités dominent. Les terres longeant les trois routes dont il a été question sont à peu près semblables pour la qualité et la nature du sol, et couvertes de toute espèce de bois, les unes de bois dur, d'autres de gros sapins.

L'eau destinée aux usages domestiques est partout très-abondante, et il se trouve en divers lieux des cours d'eau et des chutes qu'on pourrait utiliser pour les fabriques.

Les terres bien boisées sont presque toujours les meilleures. Les cendres de trois acres—bien soignées et protégées contre l'humidité,—donneront un baril de potasse valant de 6 à 7 louis. Le capital nécessaire pour faire de la potasse n'est pas considérable et le procédé est à la fois simple et facilement compris.

La dépense encourue pour défricher et enclore des terres bien boisées—évaluant le prix du travail au plus haut chiffre—est d'environ QUATRE LOUIS par acre, somme que la première récolte de blé produira presque. Quant aux barres de barrières, on les trouvera en abondance sur ces terres.

De cette façon, un colon possédant un capital de 25 à 30 louis, selon le nombre de personnes de sa famille, peut se trouver bientôt à l'aise et retirer un magnifique revenu de ses premières avances. Quant à l'homme seul, capable de travailler et porté de bonne volonté, il ne lui faut guère d'autre capital que son propre bras armé d'une hache. Il peut consacrer une partie de l'année au défrichement de sa terre, et employer les autres saisons à travailler dans les sciences de bois où il trouvera un salaire libéral.

Le climat de cette partie du pays est essentiellement bon. La neige ne tombe jamais en assez grande abondance pour empêcher les communications et, au contraire, elle permet au fermier de charrier son bois de chauffage de la forêt à sa maison pour sa provision de l'hiver prochain, de porter ses produits au marché et de faire ses provisions pour les jours à venir. Cette neige qui recouvre le pays en entier sert non-seulement

à faciliter les communications, mais elle fertilise aussi le sol.

Dans toutes les localités dont il est question, le colon trouvera toujours un bon marché pour le surplus de ses produits, car les nombreux établissemens de bois épars dans ces pays, consommant en très grandes quantités les produits des fermes de toute espèce.

Au taux des progrès faits par le Haut-Canada pendant les dix dernières années, la valeur des propriétés double en moyenne ~~chaque dix ans~~ **chaque dix ans**. **Pièces des Colonisations** qui peuvent être faites par les colons.

Dans plusieurs comtés la valeur des terres livrées à la colonisation a quintuplé dans la même période, mais en moyenne, selon les statistiques du Haut-Canada, la valeur des propriétés double tous les dix ans et ce n'est pas trop d'espérer que ce taux se maintiendra encore pendant plusieurs années.

Les campagnes dont l'accès est facilité par ces chemins sont toutes voisines de la partie méridionale de la grande région de l'Outaouais, ou comprises dans cette contrée s'étendant le long des lacs Hurons et Nipissing et de la Rivière de l'Outaouais—pays immense dont les ressources demandent à présent et obtiendront rapidement le plus vaste développement.

LA CONTREE DE L'OUTAOUAIS, située au sud du lac Nipissing et de la grande Rivière de l'Outaouais et renfermant la plus grande partie des terres livrées à la colonisation, pourrait nourrir au besoin une population de huit millions d'habitans, et devient l'objet de l'attention générale à mesure que se remplissent les parties les plus occidentales du Canada.

Le Parlement du Canada a pendant sa dernière session octroyé une charte à une compagnie pour la construction d'un chemin de fer passant à travers ce pays de l'Outaouais, des bords du lac Huron jusqu'à la ville de l'Outaouais, et de là se dirigeant vers l'Est. On a de plus commencé à étudier la Rivière de l'Outaouais avec le pays qui l'avoisine. Ces études, qui seront terminées dans le courant de l'année, ont pour but de s'assurer s'il est possible de rendre la rivière de l'Outaouais navigable et par quels moyens on pourrait le relier au lac Huron de manière à permettre aux bâtimens de se rendre par cette route abrégée des eaux les plus occidentales dans celle du Saint-Laurent et de l'Océan. S'il est fait allusion à ces travaux projetés, c'est pour faire voir que l'attention du gouvernement, du parlement et du peuple du Canada s'est tournée vers cette partie importante de la Province.

P. M. VANKOUCHUET.
Ministre de l'Agriculture.

Novembre 1857.